



L'île aux Bambins

Journal d'informations du Relais Familles Assistantes Maternelles de la CCVA
2 rue Elysée Bost 25820 LAISSEY
06.87.79.14.14 ou rfam.ccva@francas-doubs.fr

Edito du Président



Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir affirmer que le Relais Familles Assistantes Maternelles « L'île aux Bambins » mis en place par la Communauté de Communes Vaïte-Aigremont est une belle réussite !

Nous fêtons aujourd'hui son premier anniversaire avec enthousiasme. En effet, voici déjà un an que nous vous faisons part de la création de L'île aux bambins avec ces deux pôles à Roulans et à Bouclans pour une facilité d'accès. Les crèches et garderies se révélaient être en nombre insuffisant pour répondre à la large problématique des gardes d'enfants et la profession d'assistante maternelle sur le territoire intercommunal souffrait d'un manque de structuration et d'organisation.

A présent, l'animatrice du relais, Madame LEU, grâce à qui cette réussite fut possible, reçoit les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants, les informe, les accompagne pour toutes les démarches administratives relatives à l'embauche d'une assistante maternelle, (contrat de travail, rémunération, informations sur les prestations...).

Elle reçoit aussi les assistantes maternelles afin qu'elles puissent trouver les renseignements relatifs à leur statut, partager des temps de jeux avec les enfants qu'elles accueillent mais aussi avec les parents, disposer d'un accompagnement dans leurs démarches administratives ...

Après un premier comité de pilotage qui s'est tenu fin juin à Roulans, le bilan dressé est largement positif. On peut noter une bonne fréquentation de L'île aux bambins, une satisfaction des utilisateurs quand aux renseignements obtenus et aux activités organisées, et une bonne structuration de cette profession importante dans un secteur rural comme le notre.

Nous travaillons activement à l'amélioration permanente de ce service proposé gratuitement sur le territoire de la Communauté de Communes, mais si vous avez des suggestions concernant ce relais, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

C'est donc avec plaisir que je conclus cette introduction en vous souhaitant une bonne rentrée à tous !

Charles PIQUARD
Président de la CCVA

Journal n°6

Septembre / Octobre
2010

Mardi

8h30-12h30 / 14h-19h
Roulans (espace culturel)

Jeudi

8h30-12h30 / 14h-19h
Bouclans
Mairie, 0381552009)

Vendredi

13h30-17h30
1er et 3ème à Bouclans
2ème et 4ème à Roulans

Samedi

9h-12h (sur RDV uniquement
Bouclans ou Roulans

Fermeture du Relais

Le mardi 7 septembre
Le jeudi 30 septembre

Petites annonces:

Ass Mat, recherche poussette double pour le mois d'octobre, tél 06.87.79.14.14

Ass Mat, recherche trotteur, tél au 03.81.55.54.97

Ass Mat recherche un lit, un parc, un landau, des jouets, tél au 06.21.50.63.96



Questions/Réponses sur le DIF (Droit Individuel à la Formation)

Je suis assistant(e) maternel(le) et je souhaite me former en dehors de mon temps de travail. Que dois-je faire ?

**Je vérifie le nombre d'heures acquis au titre du DIF
et je demande un relevé auprès de l'IRCEM
Contact : www.ircem.fr ou 03.20.45.35.22**

Je contacte le Relais pour connaître les modalités d'inscription et consulter le catalogue de formations continues.

Exemple de thème de formation : éveil musical, accompagnement à la séparation, sécurité et prévention des risques au domicile de l'assistant maternel....

Votre relais vous facilite l'accès à la formation en organisant des journées près de chez vous.

Je choisis un employeur facilitateur

Un de vos employeurs accepte de prendre en charge les démarches administratives
(dossier d'inscription, avances des frais de formation...)

Astuces : vous pouvez encaisser le paiement de votre employeur après que celui-ci ait été remboursé par AGEFOS PME

Il accepte



Je complète le bulletin d'inscription avec le parent

Astuce : assurez-vous de bien compléter et de signer les documents

Le relais centralise toutes les demandes et se charge de les envoyer à l'organisme qui dispense la formation

Combien vais-je être rémunéré et par qui ?

C'est l'employeur « Facilitateur » qui fera l'avance de la rémunération, et qui demandera son remboursement auprès de **l'AGEFOS PME NORD-PICARDIE, Services assistants maternels- rue de l'île mystérieuse- 80 440 BOVES ou 0825 077 078**

La rémunération est calculée en fonction des salaires sur la base de l'allocation de formation (3.20€) si la formation s'effectue hors du temps de travail

Forfait repas : 20,50€ maxi Indemnités kilométriques : 0,44€ /km

Astuce : bien garder les justificatifs

Je pars en formation

L'organisme de formation me délivre un passeport ainsi qu'un relevé de frais.

Planning des animations

Lieux	En Septembre « Tirelire »	En Octobre « Mobile d'automne »
Roulans Au périscolaire la Ré- cré	Mardi 21 de 9h à 11h	Mardi 19 de 9h à 11h
Bouclans Au périscolaire	Jeudi 23 de 9h15 à 11h15	Jeudi 21 de 9h 15 à 11h15
Matériel à prévoir	vieux habits, vieux journaux, 2 rouleaux vides de papier toilette	Fleurs séchées, brindilles, de la mousse, éléments de la nature divers....

Inscription obligatoire auprès du Relais au 06.87.79.14.14 en début de mois

Pour le mois de novembre, mets de côté des petites boîtes d'allumettes, des bouchons, des capsules, des petites couvercles de confiture, des petites boîtes rondes,

Coin Loisirs

Fabriques ta chenille

Matériel

- Papier cartonné de couleur
Des chenilles ou cure-pipes
Des attaches parisiennes
De la laine
De la colle
Gommettes/peinture/paillettes...
Bâtonnets de glace

Réalisation

Faire des petits ronds (autour d'un
verre)
Découper les ronds
Décorer les ronds avec ce que vous
voulez
Assembler avec les attaches pari-
siennes
Décorer la tête avec des antennes



Communes rattachées au Relais de la CCVA:

Bouclans, Breconchaux, Champlive, Châtillon Guyotte, Dammartin-les-Templiers, L'Ecouvotte, Glamondans, Gonsans, Laissey, Naisey-les-granges, Osse, Ougney-Douvot, Pouligney-Lusans, Le Puy, Roulans, Saint-Hilaire, Sechin, Val de Roulans, Vauchamps, Vennans, Villers Grelot

Ce journal d'information est disponible dans toutes les mairies de la CCVA, à la PMI de Saône et de Novillars, à la CCVA, disponible au Relais.